

Faites partie du Conseil d'administration de l'ACPI!

Le Conseil d'administration (CA) de l'ACPI est composé de 11 membres nommés et élus lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA). Pour devenir membre du CA vous devez œuvrer dans le domaine immersif et être membre en règle de l'ACPI.

Le rôle des membres du CA de l'ACPI est de fixer les grands principes directeurs de l'Association et d'être responsable de son organisation stratégique. Chaque conseiller est responsable des relations publiques dans sa région et doit assurer un suivi auprès des membres en faisant la promotion des activités de l'Association.

Les élections auront lieu lors de l'Assemblée générale annuelle le vendredi 8 novembre 2019 à 12 h 15 au centre des congrès à Québec (QC). Si vous êtes élu(e), prévoyez être disponible pour une rencontre le samedi en après-midi ainsi que le dimanche en matinée, les deux jours de la fin de semaine du congrès national annuel de l'ACPI.

Voici les postes qui seront ouvert lors de l'AGA 2019 :

Région	Mandat
Alberta	Poste ouvert pour un mandat de 2 ans
Nouvelle-Écosse	Poste ouvert pour un mandat de 2 ans
Ontario	Poste ouvert pour un mandat de 2 ans
Québec	Poste ouvert pour un mandat de 2 ans
Territoire du Nord-Ouest et Yukon	Poste ouvert pour un mandat de 2 ans

Présentation de candidature au conseil d'administration 2019

Nous, soussignés, proposons :

Nom** : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

**comme candidat.e au poste d'administrateur de l'Association canadienne des
professionnels de l'immersion.**

Proposé par** : _____ Région _____

Signature _____ Date _____

Appuyé par** : _____ Région _____

Signature _____ Date _____

Veillez joindre un bref curriculum vitae pour chaque candidat(e) proposé(e) et transmettre votre proposition au Comité des mises en candidature à l'adresse suivante, avant le 25 octobre 2019 : Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI), 170, avenue Laurier Ouest, suite 1104, Ottawa, Ontario, K1P 5V5 ou par copie numérisée au cbourbonnais@acpi.ca.

***Doit être membre en bonne et due forme de l'ACPI.*